



RAPPORT DU COMITE DE SOCIETE A MISSION

Période du 15/03/2023 au 14/03/2024

SASU SIMUL-ACTUM.FR

Adresse :	3 IMPASSE DU BUREAU, 51150 TOURS-SUR-MARNE
Activité :	Activités spécialisées, scientifiques et techniques diverses
SIRET (siège) :	949 895 817 00011
Forme juridique :	SASU, société par actions simplifiée unipersonnelle
Numéro de TVA :	FR26949895817
Numéro RCS :	949 895 817 R.C.S. Reims
Capital social :	3 000,00 €
Activité principale déclarée :	Conseils et études de prévention ; Management des risques par les risques de la sécurité globale des personnes et des biens
Code NAF ou APE :	74.90B (Activités spécialisées, scientifiques et techniques diverses)
Domaine d'activité :	Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques

1. Raison d'être

Extrait des statuts de l'entreprise :

Raison d'être, principes dont la société se dote :

Vu l'article L.210-10 du Code de commerce §1, conforté par les articles 1835 et 1833 §2 du Code Civil, portant sur l'adoption d'une raison d'être, et prenant en considération les enjeux sociaux et environnementaux de son activité, cette raison d'être se traduit par ce leitmotiv au service de l'intérêt social de la SAS Simul-Actum.fr :

TRANSFORMEZ VOS RISQUES EN UNE OPPORTUNITÉ

En effet, un risque doit être une occasion de transformer une contrainte en une
Opportunité d'amélioration des conditions d'exploitations, donc des coûts...

Choisir de tourner à son profit ses contraintes et ses obligations c'est
SE PERMETTRE DE CONSTRUIRE PLUTÔT QUE DE SUBIR...

Cette raison d'être constitue le prolongement du nom de la société Sîmŭl Actum.fr. Issue du latin, cela traduit l'idée de « Ensemble, agissons ». Agir en même temps, de manière coordonnée et complémentaire, car chacun est, malgré lui, l'expert de ses problèmes quotidiens. Sîmŭl Actum.fr aide à les résoudre, à les transformer en une opportunité.

Sîmŭl : dans le même temps que, ensemble. Actum : acte, action. Quelque chose de réalisé, de progrès réalisé. Donc, outre l'action, le pragmatisme, le progrès réalisé est concomitant à l'amélioration continue.

2. Notre mission, engagements SAM

Extrait des statuts de l'entreprise :

Formalisation de la SOCIÉTÉ À MISSION (Art L.210-10 du Code de commerce §2) :

Objectifs sociaux et environnementaux :

La concrétisation de ces objectifs se traduit au travers des prestations au profit des clients, des pratiques de la Société Simul-Actum.fr et accessoirement au profit de la société Française. Ces deux axes d'objectifs sociaux et environnementaux ont, en commun, une cause source majeure pouvant se traduire par ce leitmotiv :

L'acculturation de notre société au management des risques par les risques,

Ce leitmotiv représente l'objectif clef de la mission. En agissant très en amont sur cet objectif commun, cela génère, en aval, des impacts positifs, sociétaux et environnementaux protéiformes directs et indirects. Cela permet notamment de faire face aux risques de manière pragmatique en concrétisant les principes de sécurité globale et les effets de la mondialisation. Cette acculturation prend corps sur 3 axes d'objectifs principaux :

1. En contribuant à la conduite du changement vers les bonnes pratiques. Ces bonnes pratiques concourent à la mise en œuvre transposable des 9 principes généraux de prévention ; des principes universels et internationaux.
2. De rendre ces bonnes pratiques accessibles à tous ; les plus fragiles et modestes en particulier, des compétences d'ordinaire accessibles uniquement aux très grands groupes.
3. En corolaire, de contribuer à la politique de sécurité économique de la France (Décret n°2019-206 du 20 mars 2019 relatif à la gouvernance de la politique de sécurité économique)

La condition sine qua non préalable étant, à minima, l'implication sincère du bénéficiaire, les directions et l'encadrement en particulier.

4. Gouvernance de la mission

Président du comité de mission
Louis-Marie Chénaïs

Extrait des statuts de l'entreprise :

Composition du comité : 1 personne

Modalités du suivi de l'exécution de la mission (Art L.210-10 du Code de commerce §3)

1) Comité du suivi de l'exécution de la mission et référent de mission

Un comité de mission, distinct des organes sociaux prévus par le livre II des sociétés commerciales et des groupements d'intérêt économique. (Articles L210-1 à L253-1) est chargé exclusivement de ce suivi. Toutefois, en application de l'article L210-12 du Code de commerce, le référent de mission se substitue au comité de mission tant que cela s'avère nécessaire eu égard du dimensionnement de la société et du pilotage de la mission.

2) Le référent de mission

Le référent de mission est le responsable de la coordination et de l'animation du système de management de la raison d'être et de la mission.

Si les évolutions de l'entreprise conduisent à matérialiser le comité, le référent de mission en sera un membre de droit en qualité de secrétaire général référent de mission. À sa mission initiale de coordination et d'animation du système de management de la raison d'être et de la mission, s'ajoutera celle d'assister le comité, de le conseiller, de faire exécuter les décisions de pilotage.

Le référent de mission peut être un salarié de la société, à condition que son contrat de travail corresponde à un emploi effectif. Ce rôle de référent peut être endossé par le Président, le Directeur général ou un Associé.

5. Déploiement de la mission

5.1. Objectifs statutaires d'acculturation de notre société au management des risques par les risques

Réserve citoyenne de la Gendarmerie, avec des dates comme

Le 10 mai 2023

Samedi 10 juin 2023

Membre bénévole actif de la Croix-Rouge

MFR, accompagnement bénévole aux fins d'optimisation des conditions d'exploitation en matière de management des risques.

Jeudi 30 mars 2023, 11 décembre 2023, accompagnement sur la RSO

Lundi 22 juin 2023, mise en place du registre de sécurité, action le 4 septembre 2023

Le 3 juillet, action de sensibilisation

18 septembre 2023, commission de sécurité

Toutes les opérations permettent de transformer les risques en une opportunité. Pour quelques centaines d'euros, la MFR s'évite des dizaines de Kilo euros d'incertitudes financières

Assistance auprès du cercle sully avec Blanche de Weeldt le 2 mai 2023

Salon préventica mai 2023

Trophée de la sécurité le mardi 5 septembre 2023, et 20 septembre 2023

Salon milipol du 14 au 14 octobre 2023

Salon des maires du 21 au 23 octobre 2023

Banque Populaire 9 et 10 janvier, puis du 27 au 29 janvier 2024, pour moins de 150 kilos euros, les recommandations de l'audit permettent un ROI de plusieurs millions d'euros. Donc de transformer les risques en une opportunité. La BPVF s'évite des dizaines de Kilo euros d'incertitudes financières.

Come Aésio sur le premier semestre 2024.

49, travaux, 18 publications :

1. La sécurité est un très bon investissement
2. Mémento sécurité des actes réflexe
3. Formule du travail d'équipe
4. Le port de l'uniforme
5. Les 9 principes généraux de prévention
6. L'échelle de Maslow
7. Défense de contre malveillance
8. Composition des services SSIAP
9. SSI
10. Code de déontologie
11. Cadre OIV PIV
12. Poliorcétique
13. Ronde VS patrouille
14. Recrutement
15. Intelligence économique pestel et porter
16. Analyse THOES du livre VI du CSI
17. Les chaînes des secours
18. Matrice de Farmer

5.2. Objectifs statutaires de limitation de l'impact environnemental

Usage principal de véhicule diesel Kia Rio jusqu'en septembre 2024 catégorie 2

	période	km	Valeur CO2		Kg de CO2 total
véhicule diesel Kia Rio	du 15/03/2023 au 15/03/2024	15 592,000	85 g/km	0,085	1 325,320

Train autant que possible
Aucun pour cette période

Co voiturage autant que possible avec Blablacar.
Donnée non disponible.

Recours à des hôtels afin de restreindre les déplacements, avec transport en commun

Achat de consommable comme les enveloppes de type papier recycler

Moyens informatiques et numérique :
Allumage extinction uniquement que si c'est nécessaire

Télétravail autant que possible pour limiter les déplacements

Locaux de 9 m²